

<p style="text-align: center;">DOCUMENTS D'INSCRIPTION ET D'INFORMATION DES ACTIVITÉS PERI –EXTRA SCOLAIRES <i>(Nouveau formulaire)</i></p>
---

Dans le cadre des activités Péri et Extra scolaires, nous vous proposons un guide 2019/2020 afin de vous faciliter l'inscription de votre enfant sur toutes les activités proposées par la Municipalité.

Vous trouverez également, pour chaque service présenté un feuillet d'inscription (à détacher) qui devra être dûment rempli et complété si vous envisagez d'y inscrire votre enfant.

Les activités Péri et Extra scolaires concernent :

- L'inscription à la Restauration Scolaire
- Les Loisirs Malins (garderies) en temps scolaire
- Les mercredis récréatifs et petites vacances avec garderies (à compter du 2 octobre 2019)
- Les Mercredis Loisirs Malins (garderies) du mois de Septembre 2019.

Bonne lecture !

## CANTINE :

ANNEXE  
FEUILLET

Inscription des **NOUVEAUX ÉLÈVES** scolarisés sur la commune de Wattrelos **UNIQUEMENT** jusqu'au 31 juillet 2019.

1

Pièces à fournir lors de l'inscription :

- Fiche d'inscription dûment remplie et signée
- Attestation CAF
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

➔ Le paiement s'effectue après consommation et mensuellement

*Les enfants habituellement scolarisés à Wattrelos seront inscrits d'office à la cantine.*

*Si vos coordonnées ont changé, merci de remplir la fiche en annexe N° 1.*

---

## LOISIRS MALINS :

ANNEXE  
FEUILLET

La Municipalité propose de la garderie, appelée « Loisirs Malins » de 7h00 à 8h30 et de 16h30 à 18h30 les jours d'école.

**Inscription jusqu'au 31 juillet 2019.**

2

Pièces à fournir lors de l'inscription :

- Fiche d'inscription dûment remplie et signée
- Attestation de la CAF\* avec QF
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois\*
- Attestation d'assurance PERI SCOLAIRE 2019/ 2020
- Fiche de vaccinations à jour, disponible dans le même service sur présentation du carnet de santé.

*\*Ces documents ne sont pas utiles à l'inscription s'ils ont déjà été fournis pour une autre activité.*

---

## MERCREDIS RECREATIFS ET PETITES VACANCES :

ANNEXE  
FEUILLET

Les centres récréatifs débutent dès le mois d'octobre jusque début juillet, veille des vacances d'été. Ils fonctionnent durant les mercredis ainsi que pendant les petites vacances de 9h30 à 17h00 ou de 13h30 à 17h00, suivant le lieu de centre choisi.

Un système de garderie est proposé de 7h00 à 9h30 et de 17h00 à 18h30.

**Inscription suivant le calendrier** (voir échancier page suivante.)

3

Pièces à fournir lors de l'inscription :

- Fiche d'inscription dûment remplie et signée
- Attestation CAF\*
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois\*
- Attestation d'assurance PERI et EXTRA SCOLAIRE 2019/ 2020\*
- Fiche de vaccinations à jour, disponible dans le même service sur présentation de carnet de santé.

*\*Ces documents ne sont pas utiles à l'inscription s'ils ont déjà été fournis pour une autre activité.*

En attendant le démarrage des centres récréatifs en Octobre, la Municipalité propose aux parents d'accueillir les enfants les mercredis 4, 11, 18, 23 et 25 septembre 2019 aux Loisirs Malins dans les écoles Albert Camus ou Anatole France, aux horaires qui leur conviennent.



Le paiement se fait à la réservation. L'inscription est possible jusqu'au 31 juillet 2019 afin de permettre au service périscolaire de prévoir l'équipe d'encadrement en fonction des effectifs.

Le paiement s'effectue à la séance :

- ➔ Le matin de 7h00 à 9h30 (1 séance - payable après fréquentation)
  - ➔ Le matin de 9h30 à 12h00 (1 séance)
  - ➔ Le repas (prix du repas)
  - ➔ L'après-midi de 13h00 à 16h30 (1 séance)
  - ➔ L'après-midi de 16h30 à 18h30 (1 séance - payable après fréquentation)
- } Payable à la réservation

Pièces à fournir lors de l'inscription :

- **Fiche d'inscription dûment remplie et signée**
- **Attestation CAF\***
- **Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois\***
- **Attestation d'assurance PERI SCOLAIRE 2019/2020\***
- **Fiche de vaccinations à jour, disponible dans le même service sur présentation du carnet de santé.**

*\*Ces documents ne sont pas utiles à l'inscription s'ils ont déjà été fournis pour une autre activité.*

# ACCUEILS DE LOISIRS

## MERCREDIS et PETITES VACANCES 2019-2020

En partenariat avec la CAF, la Municipalité propose des activités récréatives pour les enfants fréquentant les écoles **maternelles et élémentaires** exclusivement. **Les enfants du collège ne seront donc pas acceptés.**

L'accueil des enfants en après-midi sur le centre Jean Macé est autorisé pour les enfants à partir de 4 ans.

Ces activités se déroulent tous les mercredis du **02 OCTOBRE 2019 au 1<sup>er</sup> JUILLET 2020**, ainsi que pendant les petites vacances scolaires (Toussaint, Noël, Hiver et Printemps).

### 4 CENTRES OUVERTS À COMPTER DU 2 OCTOBRE 2019

→ *Vous avez la possibilité de choisir votre centre parmi les lieux suivants :*

#### De 13h30 à 17h00

**Centre JEAN MACÉ** (rue de Londres-LABOUREUR)  
*Les enfants devront s'y présenter entre 13h30 et 13h40*

#### De 9h30 à 17h00 (repas obligatoire)

**Centre ALBERT CAMUS** (rue du Beau Saule – BEAULIEU)  
**Centre ANATOLE FRANCE** (rue de Boulogne –TOUQUET SAINT GÉRARD)  
**Centre JEAN ZAY** (rue Alfred Delecourt- SAPIN VERT)  
*Les enfants devront s'y présenter entre 9h30 et 9h40*

- ➔ Une garderie est ouverte à ANATOLE FRANCE et CAMUS de 7h00 à 9h30 et de 17h00 à 18h30
- ➔ Une garderie est ouverte à JEAN ZAY de 7h00 à 9h30

Hors des heures d'ouverture précitées, les familles sont civilement responsables des enfants.

**Vous devez remplir la fiche jointe, venir inscrire votre enfant et payer les ALSH (accueils de Loisirs) en respectant le calendrier d'inscription**



Une fois l'inscription validée et payée, **AUCUN REMBOURSEMENT** ne sera plus possible, même en cas d'annulation ou d'absence (sauf cas de force majeure déterminés par la loi).

Les permanences d'inscription se feront en mairie, 3<sup>ème</sup> étage, guichet unique Education et Loisirs.  
Du mardi au vendredi : de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h30 ; Le samedi : de 8h30 à 11h30.

## **Pièces à fournir lors de l'inscription :**

*Dossier valable jusqu'au mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2020*

Tout dossier incomplet sera refusé

### **Si votre enfant est déjà inscrit en garderie et/ ou aux mercredis de septembre :**

- Fiche d'inscription dûment remplie + certificat de vaccinations.

### **Si votre enfant n'est pas inscrit :**

- Fiche d'inscription dûment remplie (feuillet 3).
- **Attestation d'assurance EXTRA-SCOLAIRE 2019/2020** *Afin de garantir tout sinistre matériel ou corporel pouvant survenir à votre enfant ou être causé par lui dans le cadre des activités périscolaires, votre enfant doit être couvert obligatoirement par une assurance en garantie EXTRA-SCOLAIRE (MAE, ou autre).*
- **Justificatif de domicile** (de moins de trois mois).
- **Certificat de vaccinations** (à retirer en mairie, au 3<sup>ème</sup> étage, guichet unique Education Loisirs sur présentation du carnet de santé de l'enfant). Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication.
- **Attestation de la caisse d'allocations familiales** de moins de trois mois, afin de connaître votre QF et ainsi définir votre tarif (dans le cas où votre n° d'allocataire CAF n'est plus actif, présenter votre avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018 du foyer). Si vous percevez des allocations belges, l'attestation de la Belgique.
- **Moyen de paiement** : chèques, espèces, CB, chèques vacances (pour le paiement des activités).
- Justificatif du C.C.A.S. pour les familles qui bénéficient des repas au tarif réduit.

→ **Les centres sont payables à l'avance. Vous avez la possibilité d'anticiper vos paiements pour toutes les périodes citées sur la page suivante.**

## **ATTENTION : AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE EN DEHORS DE CES PÉRIODES.**

Les réservations aux activités périscolaires permettent de prévoir, entre autres, le nombre de repas à servir afin d'éviter le gaspillage, le nombre d'animateurs nécessaires pour un encadrement de qualité et garantir ainsi la sécurité de votre enfant grâce au respect des normes d'encadrement en vigueur. Pour toutes ces raisons, une inscription hors délai ne pourra pas être acceptée.

La Ville attache une attention particulière à l'accueil de tous les enfants. Si votre enfant nécessite un accompagnement spécifique, notamment pour raisons médicales, contactez-nous afin de définir ensemble les meilleures conditions d'accueil. (03.20.81.64.81)

## PÉRIODES D'INSCRIPTION ET TARIFS (mercredis et petites vacances)

<u>Périodes souhaitées</u>	<u>Date limite de paiement</u>
<b>Mercredis d'octobre 2020</b> (02/10 ; 09/10 ; 16/10)	...jusqu'au mercredi 18 septembre 2019
<b>VACANCES de TOUSSAINT 2020</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Du lundi 21 octobre au vendredi 25 octobre</li> <li>• Du lundi 28 octobre au jeudi 31 octobre</li> </ul> <b>ATTENTION : pas de centre le vendredi 1<sup>er</sup> novembre</b>	...jusqu'au 02 octobre 2019
<b>Mercredis de Novembre / Décembre 2020</b> (06/11 ; 13/11 ; 20/11 ; 27/11 ; 04/12 ; 11/12 ; 18/12)	... jusqu'au mercredi 16 octobre 2019
<b>VACANCES de NOËL 2020</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Du lundi 23 décembre au vendredi 27 décembre</li> <li>• Du lundi 30 décembre au vendredi 3 janvier</li> </ul> <b>ATTENTION : pas de Centre les mercredis 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier</b>	... jusqu'au mercredi 04 décembre 2019
<b>Mercredis de Janvier / Février 2020</b> (08/01 ; 15/01 ; 22/01 ; 29/01 ; 05/02 ; 12/02)	... jusqu'au mercredi 18 décembre 2019
<b>VACANCES d'HIVER 2020</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Du lundi 17 février au vendredi 21 février</li> <li>• Du lundi 24 février au vendredi 28 février</li> </ul>	... jusqu'au mercredi 29 janvier 2020
<b>Mercredis de Mars / Avril 2020</b> (04/03 ; 11/03 ; 18/03 ; 25/03 ; 01/04 ; 08/04)	... jusqu'au mercredi 12 février 2020
<b>VACANCES de PRINTEMPS 2020</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Du lundi 14 avril au vendredi 17 avril</li> <li>• Du lundi 20 avril au vendredi 24 avril</li> </ul>	... jusqu'au mercredi 25 mars 2020
<b>Mercredis d'Avril / Mai 2020</b> (29/04 ; 06/05 ; 13/05 ; 20/05 ; 27/05)	... jusqu'au mercredi 08 avril 2020
<b>Mercredis de juin et 1<sup>er</sup> juillet 2020</b> (03/06 ; 10/06 ; 17/06 ; 24/06 ; 01/07)	...jusqu'au 13 mai 2020

TARIFS* Activités	QF CAF (mensuel)	MERCREDIS et PETITES VACANCES		GARDERIE
		<i>J.Macé</i>	<i>A.France / Camus / J.Zay</i>	<i>A.France / Camus / J.Zay</i>
		PAR ½ JOUR	PAR JOUR	PAR SEANCE
<b>A</b>	<b>0 à 369€</b>	0,35 €	0,70 €	0,40 €
<b>B</b>	<b>370€ à 499€</b>	0,65 €	1,30 €	1.00 €
<b>C</b>	<b>500€ à 700€</b>	1,25 €	2,50 €	1,50 €
<b>D</b>	<b>701€ à 1000€</b>	1,90 €	3,80 €	1,80 €
<b>E</b>	<b>&gt;1000€</b>	2,60 €	5,20 €	2,20 €
<b>F</b>	Extérieur commune	4,20 €	8,40 €	3.60 €

\*Sous réserve de modifications votées par le Conseil Municipal

**ATTENTION : L'inscription pour les petites vacances se fait obligatoirement à la semaine.**

TARIFS REPAS* (pour A.France / Camus / J.Zay)			
TARIF REDUIT		TARIF MATERNEL	TARIF PRIMAIRE
0,35 €	1,10 €	2,40 €	2,70 €
			5.10 €

\*Sous réserve de modifications votées par le Conseil Municipal

Le goûter est offert par la municipalité sur l'ensemble des centres.

**A**

**N**

**N**

**E**

**X**

**E**

**S**



**FICHE D'INSCRIPTION RESTAURATION SCOLAIRE**

**N° DE DOSSIER:**  
(Cadre réservé Administration)

.....

**UNIQUEMENT POUR LES NOUVEAUX ELEVES INSCRITS DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE WATTRELOS**

**1**

**Les enfants habituellement scolarisés à Wattrelos seront inscrits d'office à la cantine**  
*(ne remplir cette fiche que si changements de coordonnées)*

LA FAMILLE		
REPRESENTANTS DU FOYER	REPRESENTANT LEGAL 1	REPRESENTANT LEGAL 2
NOM		
PRENOM		
ADRESSE		
E-MAIL	.....@.....	.....@.....
☎ domicile		
☎ portable		
☎ professionnel		
PROFESSION		
N° CAF		
SITUATION FAMILIALE	.....	

ENFANTS CONCERNÉS	1 <sup>er</sup> enfant	2 <sup>ème</sup> enfant	3 <sup>ème</sup> enfant	4 <sup>ème</sup> enfant
NOM				
Prénom				
Sexe				
Date de Naissance				
Lieu de Naissance				
École fréquentée				
Classe de l'enfant				
Nom & prénom du père				
Nom & prénom de la mère				

REEMPLIR PAGE SUIVANTE 

➔ Votre enfant présente des ALLERGIES ALIMENTAIRES ?

NON

OUI

SI OUI, PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR

.....  
.....

Si votre enfant présente une allergie alimentaire ou une intolérance alimentaire, merci de prendre contact avec le Service de la Restauration Municipale, **dans les plus brefs délais.**

- Par téléphone au 03.20.81.64.28 le matin.
- Par mail à [cuisine.centrale@ville-wattrelos.fr](mailto:cuisine.centrale@ville-wattrelos.fr)

➔ CHOIX DU TYPE DE REPAS

(votre choix des repas devra être fait pour toute l'année scolaire) :

TRADITIONNEL       VÉGÉTARIEN       TRADITIONNEL OPTION VÉGÉTARIEN\*

(\*viande de porc remplacée par un plat végétarien)

Votre dossier est enregistré de manière informatique. Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données.

## FICHE D'INSCRIPTION LOISIRS MALINS

N° de dossier  
(cadre réservé Administration)

.....

2

LA FAMILLE		
REPRESENTANTS DU FOYER	REPRESENTANT LEGAL 1	REPRESENTANT LEGAL 2
NOM		
PRENOM		
ADRESSE		
E-MAIL	.....@.....	.....@.....
domicile		
portable		
professionnel		
PROFESSION		
N° CAF		
SITUATION FAMILIALE	.....	

ENFANTS CONCERNÉS	1 <sup>er</sup> enfant	2 <sup>ème</sup> enfant	3 <sup>ème</sup> enfant	4 <sup>ème</sup> enfant
NOM				
Prénom				
Sexe				
Date de Naissance				
Lieu de Naissance				
École fréquentée				
Classe de l'enfant				
Nom & prénom du père				
Nom & prénom de la mère				

Votre enfant présente des ALLERGIES ALIMENTAIRES ?

NON

OUI

SI OUI, PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR

.....  
.....

Si votre enfant présente une allergie alimentaire ou une intolérance alimentaire, merci de prendre contact avec le Service de la Restauration Municipale, **dans les plus brefs délais.**

- Par téléphone au 03.20.81.64.28 le matin.
- Par mail à [cuisine.centrale@ville-wattrelos.fr](mailto:cuisine.centrale@ville-wattrelos.fr)

**VACCINATIONS :**

ATTENTION N'oubliez pas de **JOINDRE LE CERTIFICAT DE VACCINATIONS** (à retirer en mairie)

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES, JOINDRE UN CERTIFICAT MEDICAL DE CONTRE-INDICATION

**L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?**

RUBÉOLE    oui  non       VARICELLE    oui  non       ANGINE oui  non       ROUGEOLE oui  non   
SCARLATINE oui  non       COQUELUCHE oui  non       OTITE oui  non       OREILLONS oui  non   
ASTHME    oui  non             Si oui, cela nécessite-t-il la ventoline sur le centre ? oui  non

**ALLERGIES : MÉDICAMENTEUSES** oui  non     Préciser : .....

**RECOMMANDATIONS UTILES** (Port de lunettes, d'appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant etc...) :  
.....

Je soussigné (e), ....., responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :

Signature du responsable :

**FICHE D'INSCRIPTION**

3

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT : ..... Masculin Féminin  
Date de naissance : ..... Classe fréquentée en 2019/ 2020 : .....

Nom et Prénom du Responsable : ..... Tél : .....  
Nom et Prénom du Conjoint : ..... Tél : .....  
Adresse des parents : .....  
..... Tél (fixe) : .....  
Employeur du Responsable : ..... Tél (fixe) : .....  
N° CAF : .....

**CENTRE DE RASSEMBLEMENT CHOISI :** .....

Repas traditionnel  repas végétarien  repas traditionnel option végétarien

**SORTIE DE L'ENFANT PRIMAIRE :**

A 17h à la fin du centre, votre enfant repartira : SEUL  ACCOMPAGNE

**GARDERIE** Camus/ A. France / J. Zay : oui  non

**L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?**

RUBÉOLE oui  non  VARICELLE oui  non  ANGINE oui  non  ROUGEOLE oui  non   
SCARLATINE oui  non  COQUELUCHE oui  non  OTITE oui  non  OREILLONS oui  non   
ASTHME oui  non   Si oui, cela nécessite-t-il la ventoline sur le centre ? oui  non

**ALLERGIES :** MÉDICAMENTEUSES oui  non  Préciser : .....  
ALIMENTAIRES oui  non  Préciser : .....  
AUTRES : .....

Si votre enfant présente une allergie alimentaire ou une intolérance alimentaire, merci de prendre contact avec le Service de la Restauration Municipale, **dans les plus brefs délais.**

- Par téléphone au 03.20.81.64.28 le matin.
- Par mail à [cuisine.centrale@ville-wattrelos.fr](mailto:cuisine.centrale@ville-wattrelos.fr)

**RECOMMANDATIONS UTILES** (Port de lunettes, d'appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant etc...) :

.....  
.....

# CENTRE D'ACCUEIL DE LOISIRS DES MERCREDIS ET PETITES VACANCES

**2019-2020**

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT : .....

Je soussigné (e) ..... autorise les personnes suivantes à reprendre mon enfant à la fin du centre et dégage le responsable du centre de loisirs et l'organisateur de toute responsabilité à partir de cet instant.

NOM PRÉNOM	LIEN DE PARENTÉ*

\*Une carte d'identité peut être exigée.



*Dans le cadre des centres d'accueil de loisirs :*

- ➔  *votre enfant est susceptible d'être photographié ou filmé pour les publications de la Ville de Wattrelos. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit photographié, veuillez, s'il vous plaît, le signaler au directeur.*
- ➔  *vous l'autorisez à participer aux sorties du centre.*
- ➔  *En cas d'incident, l'organisateur se réserve le droit de mettre fin aux activités déjà réglées par anticipation après concertation du Responsable et des parents (aucun remboursement ne sera effectué)*
- ➔  *Si votre enfant présente des problèmes d'adaptation, n'oubliez pas de le signaler. Tout problème survenu sera de votre responsabilité le cas échéant.*
- ➔  *Avoir pris connaissance du règlement intérieur.*

Je soussigné (e), ....., responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :

Signature du responsable :

**FICHE D'INSCRIPTION LOISIRS MALINS  
MERCREDIS DE SEPTEMBRE 2019**

N° de dossier  
(cadre réservé Administration)

.....

**4**

LA FAMILLE		
REPRESENTANTS DU FOYER	REPRESENTANT LEGAL 1	REPRESENTANT LEGAL 2
NOM		
PRENOM		
ADRESSE		
E-MAIL	.....@.....	.....@.....
☎ domicile		
☎ portable		
☎ professionnel		
PROFESSION		
N° CAF		
SITUATION FAMILIALE	.....	

ENFANTS CONCERNÉS	1 <sup>er</sup> enfant	2 <sup>ème</sup> enfant	3 <sup>ème</sup> enfant	4 <sup>ème</sup> enfant
NOM				
Prénom				
Sexe				
Date de Naissance				
Lieu de Naissance				
École fréquentée				
Classe de l'enfant				
Nom & prénom du père				
Nom & prénom de la mère				

Votre enfant présente des ALLERGIES ALIMENTAIRES ?

NON

OUI

SI OUI, PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR

.....  
.....

Si votre enfant présente une allergie alimentaire ou une intolérance alimentaire, merci de prendre contact avec le Service de la Restauration Municipale, **dans les plus brefs délais.**

- Par téléphone au 03.20.81.64.28 le matin.
- Par mail à [cuisine.centrale@ville-wattrelos.fr](mailto:cuisine.centrale@ville-wattrelos.fr)

